

ARRETE N°EPE UCA-2023-620

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
IUT CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;
Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu l'arrêté du 25/07/2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 07/11/2012 relatif à la GBCP ;
Vu les statuts de l'UCA ;
Vu l'arrêté n°2023-442 du 4 octobre 2023 et l'arrêté n°2023-491 du 20 octobre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté n°2023-442 du 4 octobre 2023 est modifié comme suit :

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Éric AGBESSI**, Directeur de l'IUT de l'UCA, délégation de signature est donnée à chacun des chefs de départements ci-dessous mentionnés, en ce qui concerne les affaires du département qu'il dirige, à effet de signer au nom du Président de l'UCA, les actes suivants :

5.1 : Les conventions de stage des étudiants de l'Université, pour des stages intégrés à un cursus pédagogique, à l'exception des stages effectués hors du territoire national ;

5.2 : Validation de l'ordre de mission NOTILUS, valant autorisation d'effectuer la mission (valideur 1) pour les personnels relevant de son Département.

SITE	DEPARTEMENT	CHEF DE DEPARTEMENT
AUBIERE	GB - Génie Biologique	Eric PEYRETAILLADE
	Informatique	Cédric BOUHOURS
	MP - Mesures Physiques	Hubert COITOUT
	GIM - Génie Industriel et Maintenance	/
	GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations	Sylvie SOLER
	RT - Réseaux et Télécommunications	Joël TOUSSAINT
AURILLAC	GB - Génie Biologique	Abdel BELKORCHIA
	GEA- Gestion des entreprises et des administrations	Janique SOULIÉ
	STID Statistiques et informatique décisionnelle	Maëva PARADIS
LE PUY EN VELAY	Informatique	Adélaïde ALBOUY-KISSI
	Chimie	Frédéric RIFFARD
	MMI - Métiers du Multimedia et de l'Internet	Jonathan COURBON
MONTLUCON	GEII - Génie électrique et Informatique Industrielle	Corinne BRDYS

	GMP - Génie Mécanique et Productique	Antoine JURY
	GTE - Génie Thermique et Energie	Laurent DEROUSI
	GLT - Génie Logistique et Transport	Sandra SAÏD
	TC - Techniques de Commercialisation	Matthieu LARDEAU
MOULINS	TC - Techniques de Commercialisation	Fabienne BERGER
VICHY	MMI - Métiers du Multimedia et de l'Internet	Christophe BLANC
	ICJ - Information Communication option Journalisme	Lise JACQUEZ

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29/11/2023.

Le délégué,

Mathias BERNARD, Président



Le Président de l'UCA certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le

01 DEC. 2023

- Publié le

01 DEC. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Les délégataires,

Vu et pris connaissance, le	Corinne BRDYS	
-----------------------------	---------------	--